

<b>Rubrique 1</b>	<b>Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise</b>
1.1	Identificateur de produit
	Nom commercial Bioslug
	Synonyme
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées
	Utilisation Molluscicide biologique
	Utilisations déconseillées Utilisations non mentionnées ci-dessus
1.3	Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité
	Fabricant BASF Agricultural Specialities Limited
	Adresse Unit 1 Harwood Industrial Estate Harwood Road, Little Hampton, West Sussex BN17 7AU, UK
	Fournisseur Andermatt Biocontrol Suisse AG
	Adresse Stahlermatten 6 6146 Grossdietwil, Suisse
	Téléphone +41 (0)62 917 5005
	E-mail sales@biocontrol.ch
1.4	Numéro d'appel d'urgence
	Téléphone 145 (Tox Info Suisse)
<b>Rubrique 2</b>	<b>Identification des dangers</b>
2.1	Classification de la substance ou de la préparation
	Les méthodes suivantes ont été utilisées pour classer le mélange: extrapolation aux valeurs de concentration des substances dangereuses sur la base des résultats des tests et de l'évaluation des experts. Les méthodes utilisées sont indiquées pour chaque résultat d'essai. Le produit n'est pas soumis à une classification selon les critères de l'ordonnance (EG) Nr. 1272/2008 [CLP ].
2.2	Éléments d'étiquetage
	P101 Si un avis médical est nécessaire, ayez le récipient ou l'étiquette à portée de main. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.  SP 1 Ne pas laisser le produit et/ou son récipient se déverser dans les eaux. Autorisé pour l'utilisation non-professionnelle.  Très rarement et dans des circonstances exceptionnelles, des infections peuvent survenir chez l'homme en raison des bactéries contenues dans le produit. Il convient donc de prendre les mesures de précaution suivantes : - Ne pas traiter les parties comestibles des plantes. - Ne pas consommer la préparation. - Les personnes dont le système immunitaire est affaibli par certaines maladies ou interventions (p. ex. transplantations, chimiothérapie) ne doivent pas utiliser le produit. - Se laver les mains après l'utilisation.
2.3	Autres dangers
	La préparation ne contient pas de substances vPvB (very persistent, very bioaccumulative) ou PBT (persistent,

bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006.

<b>Rubrique 3</b>	<b>Composition/informations sur les composants</b>
3.1 Substances	Pas applicable.
3.2 Préparations	Contient des organismes vivants (nématodes): <i>Phasmarhabditis hermaphrodita</i> Acide silicique, sel de calcium : Contenu (W/W): <20%, N°-CAS:1344-95-2, N°-CE: 215-719-8
<b>Rubrique 4</b>	<b>Premiers secours</b>
4.1 Description des premiers secours	
Remarques générales	Enlever les vêtements contaminés.
Après inhalation	Air frais, calme
Après contact avec la peau	Bien laver avec de l'eau et savon.
Après contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau tiède au minimum pendant 15 minutes.
Après ingestion	Rincer la bouche et boire 200-300ml d'eau
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Pas d'effets aigus ou retardés connus
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traitement symptomatique
<b>Rubrique 5</b>	<b>Mesures de lutte contre l'incendie</b>
5.1 Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction:	Eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse, CO <sub>2</sub>
Moyens d'extinction inappropriés:	
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation	Carbonmonoxide, CO <sub>2</sub> et NO <sub>x</sub> pourraient se former.
5.3 Conseils aux pompiers	Porter des appareils respiratoires autonome et des vêtements de protection chimique. Refroidir les récipients en danger avec de l'eau. Ne pas respirer les gaz d'explosion ou d'incendie. Evacuer les résidus et l'eau contaminés conformément aux prescriptions légales. Ne doit pas pénétrer dans les égouts.
<b>Rubrique 6</b>	<b>Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle</b>
6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Vêtements de protection. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter la formation de poussière.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Eviter la contamination des eaux de surface et des nappes phréatiques ainsi que du sol.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	
Pour de petites quantités	Recueillir avec un matériel absorbant et éliminer.
Pour de grandes quantités	Sécuriser le périmètre et recueillir mécaniquement. Nettoyer à fond le sol ou les objets souillés avec de l'eau après que le matériau contaminé a été enlevé.

Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.  
Collecter les ordures dans des emballages bien fermés et étiquetés.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir rubriques 8 et 13

**Rubrique 7 Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Pas de mesures spéciales nécessaire si stocké selon les directives.  
Assurer une bonne ventilation du lieu de travail.  
Ne pas manger, ni boire ou fumer pendant le travail.  
Avant les pauses et en fin de journée, laver les mains ou/et visage.  
Précaution contre les incendies et explosions:  
Eviter la formation de poussière. Tenir à l'abri des sources d'inflammation. Prendre des mesures contre la charge électrostatique.  
Préparer un extincteur.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Séparer des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.  
Informations complémentaires sur les conditions de stockage :  
Protéger de la chaleur. Protéger de la lumière directe du soleil.  
Stocker à l'abri du gel. Garder le récipient hermétiquement fermé.  
Température de stockage: 2-5°C  
Si une date de péremption est indiquée sur l'emballage, elle prévaut sur l'indication de la durée de conservation dans la fiche de données de sécurité.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Selon Rubrique 1

**Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle**

1344-95-2: Acide silicique, Sel de calcium  
Valeur TWA 3 mg/m<sup>3</sup> (MAK(CH)), poussière alvéolaire

**8.2 Contrôles de l'exposition**

Protection des yeux/de visage	Lunettes de sécurité avec protection latérale (lunettes à monture) (par ex. EN 166)
Protection de la peau	Des gants de protection appropriés résistant aux produits chimiques (EN 374), même pour un contact direct et prolongé, sont recommandés : Indice de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon la norme EN 374) : par exemple en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), etc.
Protection respiratoire	Protection respiratoire appropriée pour des concentrations plus élevées ou une exposition prolongée : filtre à particules avec une capacité de rétention moyenne pour les particules solides et liquides (par exemple EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).
Protection du corps	Choisissez un équipement de protection corporelle en fonction de l'activité et de l'exposition possible, par exemple un tablier, des bottes de protection, une combinaison de protection chimique (conformément à la norme EN 14605 pour les éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Autres

Les mesures de précaution habituelles lors de la manipulation de produits chimiques doivent être respectées. Le port de vêtements de travail fermés est recommandé. Rangez les vêtements de travail séparément. Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux.

## Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1	Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
	Forme	Gel, liquide, humide
	Couleur	Brun
	Odeur	Caractéristique
	Seuil olfactif	Non déterminé, pour des raisons de sécurité en cas d'inhalation
	Valeur du pH	Non déterminé
	Point de fusion	Non déterminé
	Point d'ébullition	Non applicable
	Point d'inflammation	Non inflammable
	Taux d'évaporation	Non déterminé
	Inflammabilité	Non déterminé
	Limite inférieure et supérieure d'explosibilité	Pas de dangers connus en cas d'utilisation conforme aux instructions
	Pression de vapeur (20 °C)	Non déterminé
	Densité de vapeur	Non déterminé
	Densité	Env. 1.0 – 1.3 g/cm <sup>3</sup> (20°C)
	Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	Insoluble
	Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable
	Température d'auto-allumage	Le produit n'est pas auto-inflammable.
	Température de décomposition	Pas de décomposition si stocké et utilisé selon les directives.
	Viscosité	Forme une solution visqueuse.
	Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif.
	Propriétés comburantes	Non déterminé

### 9.2 Autres informations

Aucune

## Rubrique 10 Stabilité et réactivité

10.1	Réactivité	Si utilisé selon l'usage prévu, aucune réaction dangereuse.
10.2	Stabilité chimique	Le produit est stable si les directives pour le stockage et l'utilisation sont respectées.
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	Si utilisé pour l'usage prévu, aucune réaction dangereuse.
10.4	Conditions à éviter	Voir Rubrique 7
10.5	Matières incompatibles	Acides forts, bases fortes, matériaux fortement oxydatifs
10.6	Produits de décomposition dangereux	Pas de produits de décomposition dangereux si les directives pour le stockage et l'utilisation sont respectées.

## Rubrique 11 Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Pratiquement pas toxique, après une ingestion, une inhalation ou un contact unique.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Pas irritant pour la peau
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Ne provoque pas d'irritation des yeux Données expérimentales(calculées): lésion oculaire grave/irritation Lapin : Non-irritant.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Il n'existe aucune indication d'un potentiel de sensibilisation de la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Le produit n'a pas été testé. Les indications valent pour les différents composants. Les tests n'indiquent pas de potentiel mutagène.
Cancérogénicité	Le produit n'a pas été testé. La déclaration est dérivée des propriétés des composants individuels. Lors de différents tests sur des animaux, aucune indication d'un effet cancérigène n'a été trouvée.
Toxicité pour la reproduction	Le produit n'a pas été testé. Les indications valent pour les différents composants. Les tests n'ont pas donné une indication sur un potentiel négatif pour la fertilité.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Sur la base des informations disponibles, aucune toxicité spécifique à un organe n'est attendue d'une exposition unique. Le produit n'a pas été testé. La déclaration est dérivée des propriétés des composants individuels.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	N'est pas toxique.
Risque d'aspiration	Le produit n'a pas été testé. La déclaration est dérivée des propriétés des composants individuels. Aucun risque d'aspiration à assumer.

### 11.2 Angaben über sonstige Gefahren

Propriétés de perturbation endocrinienne	Le produit ne contient aucune substance dépassant les limites légales et figurant sur la liste établie conformément à l'article 59(1) du Règlement (CE) n° 1907/2006 en raison de ses propriétés de perturbation endocrinienne ou présentant des propriétés de perturbation endocrinienne ou de perturbation endocrinienne conformément au Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au Règlement (UE) 2018/605 de la Commission.
Autres informations	Autres informations sur la toxicité : Une mauvaise utilisation peut nuire à la santé.

## Rubrique 12 Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (courte durée)	Avec une probabilité élevée, pas de toxicité aiguë pour les organismes aquatiques.
Poissons	Pas de données disponibles
Crustacés	Pas de données disponibles
Algues/plantes aquatiques	Pas de données disponibles
Autres organismes	Pas de données disponibles
Toxicité chronique (longue durée)	
Poissons	Pas de données disponibles
Crustacés	Pas de données disponibles
Algues/plantes aquatiques	Pas de données disponibles
Autres organismes	Pas de données disponibles

<b>12.2 Persistance et dégradabilité</b>		
Dégradabilité abiotique	Les composants ont été testés séparément. Les tests n'ont pas donné d'indication sur un potentiel écologique négatif.	
Dégradabilité physique et photochimique	Pas de données disponibles	
Biodégradation	Pas de données disponibles	
<b>12.3 Potentiel de bioaccumulation</b>		
Facteur de bioaccumulation	Le produit lui-même n'a pas été testé mais les différents composants n'ont à notre connaissance pas d'impacts négatifs sur l'environnement.	
<b>12.4 Mobilité dans le sol</b>		
Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement	Le test n'a pas été fait à cause des propriétés du produit.	
Tension superficielle	Pas de données disponibles	
Adsorption/lixiviation	Pas de données disponibles	
<b>12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>		
La préparation ne contient pas des substances vPvB ou PBT.		
<b>12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes</b>		
Le produit ne contient aucune substance dépassant les limites légales et figurant sur la liste établie conformément à l'article 59(1) du Règlement (CE) n° 1907/2006 en raison de ses propriétés de perturbation endocrinienne ou présentant des propriétés de perturbation endocrinienne ou de perturbation endocrinienne conformément au Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au Règlement (UE) 2018/605 de la Commission.		
<b>12.7 Autres effets néfastes</b>		
Aucun		
Le produit ne contient aucune des substances énumérées à l'annexe I du règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.		
<b>12.8 Autres informations</b>		
Aucun		
Le produit ne contient aucune des substances énumérées à l'annexe I du règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.		

## Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination

<b>13.1 Méthodes de traitement des déchets</b>		
Elimination de Produit/ Emballage	Respecter les prescriptions administratives locales Par exemple, dans une installation d'incinération appropriée. Par exemple, déposer dans une décharge appropriée	
Code/marquage des déchets conforme à OMoD	Aucun	
Information important pour le traitement des déchets	Aucune	
Information important pour le traitement d'eau sale	Aucune	
Autre recommandation pour le traitement des déchets	Aucune	

## Rubrique 14 Informations relatives au transport

Ne constitue pas une marchandise dangereuse au sens de la réglementation sur le transport.

Transport routier/ferroviaire	Pas limité
Transport maritime	Pas limité
Transport aérien	Pas limité

**Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation**

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Catégorie de pollution des eaux (AwSV vom 01.08.2017): (1) peu polluant  
Auto-classification

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Classification Non classé

**Rubrique 16 Autres informations**

Ces indications concernent le produit défini ci-dessus et ne s'appliquent pas en cas de mélange avec d'autres substances. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance et ne représentent pas de garantie. L'utilisateur final est responsable de l'utilisation correcte du produit.

i Révision

Date Adapté au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]  
02. nov. 2022